Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 10 (1881)

Heft: 7

Rubrik: Appel du comité de la Société fribourgeoise d'éducation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

APPEL

DU COMITÉ DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

Le jeudi 7 juillet prochain, notre Société se réunira pour la seconde fois dans l'hospitalière ville de Bulle. Trois questions d'un haut intérêt intellectuel et matériel y seront traitées. Nous sommes persuadé que tous les membres du corps enseignant se feront un devoir de s'y rendre et qu'ils étudieront sérieusement les rapports qu'ils recevront avec le présent numéro, afin de prendre part aux discussions qui suivront la lecture des conclusions de ces rapports.

Les autorités ecclésiastiques et civiles du canton, du district et des communes de la Gruyère seront représentées à notre assemblée pour montrer l'intime solidarité qui doit exister entre l'Eglise, l'État, la famille et l'école pour élever la jeunesse de notre cher canton, afin d'en faire de pieux catholiques et d'honnêtes pères et mères de famille dévoués à notre bien aimée patrie. C'est un motif de plus pour qu'aucun membre du corps enseignant fribourgeois ne manque à l'appel de ceux en qui ils ont mis leur confiance pour diriger la Société.

Nous ne doutons pas que les pères de famille et les révérends ecclésiastiques du canton et des contrées catholiques de la Suisse, qui savent que nous travaillons pour Dieu et la patrie, ne viennent nombreux à notre congrès pédagogique.

Au nom du Comité :
Le Président,
BLANC-DUPOND.

Programme.

8 heures 1/2, messe pour les sociétaires défunts et en particulier pour M. Weck-Reynold, protecteur de notre Société.

9 heures. Assemblée dans la salle des assises : Discours de M. Grangier, préfet, président d'honneur ; — lecture et discussion des conclusions des trois rapports ; — comptes de la Société pour l'année 1880-1881 ; — renouvellement du Comité ; — désignation du lieu de la prochaine assemblée ; — propositions individuelles.

1 heure : Banquet à l'hôtel de la « Maison-de-Ville », 2 fr. 50 vin compris.

Nous pouvons annoncer :

1° Que Messieurs les instituteurs et Mesdames les institutrices peuvent donner vacance pour assister à la réunion de Bulle ;

2° Que les Directions de chemin de fer de la Suisse-Occidentale et Bulle-Romont accordent pour les 6, 7 et 8 juillet une faveur spéciale à tous les sociétaires qui seront munis d'une carte de légitimation. Ces cartes personnelles seront envoyées avec le présent numéro du *Bulletin*. B. D.